

url : <http://ugtg.org/spip.php?article1542>

**Pa many  sendikalis ! Sendikalis pa  
kriminel ! Mardi 9 ao t 2011 : D lib r   
du proc s de M. Madassamy, G.  
Bourguignon et F. Louise**

Date de parution : 8 ao t 2011

- Expressions - Tracts -

Date de mise en ligne : jeudi 28 juillet 2011

Mis   jour le : jeudi 28 juillet 2011

**Camarades, Travailleurs, Peuple de Guadeloupe,**

**Sendikalis pa kriminel** : c'est ce qu'ils ont tenu Ã affirmer les avocats au terme des deux jours de [procÃ©s intentÃ©s Ã Michel MADASSAMY, Gabriel BOURGUIGNON et Fred LOUISE](#), les 20 et 23 Mai 2011 et cela prÃ©s de 10 ans aprÃ©s le complot ourdi par l'Etat pour tenter de dÃ©capiter l'UGTG. Aux yeux de tous, ce procÃ©s n'Ã©tait que l'Ã©pilogue de l'entreprise de manipulation de l'opinion et de diabolisation de l'UGTG.

Nous publions ci-aprÃ©s un extrait de l'interview de Madame HÃ©lÃ©ne Carrera-Rubinstein, avocate honoraire, membre du ComitÃ© International Contre la RÃ©pression (CICR) qui a participÃ© au procÃ©s des trois militants et Dirigeants de l'UGTG, ainsi que des extraits des rÃ©actions des avocats de Guadeloupe.

## **HelÃ©ne Carrera Rubinstein :**

Des dizaines de militants et responsables de l'UGTG sont poursuivis en justice et maintenant la rÃ©pression s'abat sur leurs avocats ce qui est inconcevable dans une dÃ©mocratie.

C'est pas un hasard si la rÃ©pression s'est dÃ©chaÃ©e deux ans aprÃ©s 44 jours de grÃ©ve gÃ©nÃ©rale qui s'est conclue par les « Accords Jacques BINO et du 04 mars 2009 », signÃ©s d'un cotÃ© par le LKP dont l'UGTG est partie prenante et de l'autre par l'Etat et le patronat. Ces derniers refusent toujours de respecter leurs engagements et tentent de faire taire les militants syndicalistes et leurs avocats.

Dans ce procÃ©s devant le tribunal correctionnel de Pointe-Ã Pitre, **Michel MADASSAMY** est accusÃ© d'avoir blessÃ©, en 2002, Ã lui seul seize militaires dans l'enceinte du dÃ©pÃ´t d'une raffinerie d'essence. Quant Ã **BOURGUIGNON et LOUISE**, ils auraient menacÃ© de mettre le feu au dÃ©pÃ´t d'essence. **Le Procureur, muet sur les nombreuses et grossiÃ©res nullitÃ©s soulevÃ©es par les avocats, dans l'impossibilitÃ© de justifier la violation de principes Ã©lÃ©mentaires du droit, fut en revanche, trÃ©s prolix contre l'UGTG**, dans un rÃ©quisitoire politique soutenant, contre toute Ã©vidence, que l'UGTG n'aurait plus le soutien de la population aprÃ©s cette affaire qui aurait changÃ© son regard sur le syndicalisme. Or, loin de perdre des adhÃ©rents, l'UGTG est devenu le syndicat majoritaire ; aux derniÃ©res Ã©lections prud'homales, la progression en voix a Ã©tÃ© telle que les conseillers UGTG sont les plus nombreux.

Comme le dit un communiquÃ© de l'UGTG Ã l'issue du premier jour du procÃ©s : « Le rÃ©quisitoire du procureur demande donc la condamnation de nos camarades dans un dossier oÃ¹ les avocats ont mis en Ã©vidence nombre d'irrÃ©gularitÃ©s, d'erreurs de procÃ©dure, de piÃ©ces manquantes, de documents non transmis Ã la dÃ©fense, de tÃ©moignages contradictoires. Autant d'Ã©lÃ©ments de nature Ã entraîner la nullitÃ© et l'annulation de ce procÃ©s. Mais en Guadeloupe, Ã©coutez ! C'est une autre justice. » Lors de l'audience, devant les ConfrÃ©res GuadeloupÃ©ens et Martiniquais, **la PrÃ©sidente a reconnu que le dossier Ã©tait truffÃ© de tÃ©moignages contradictoires** quant Ã l'implication de chacun ; et de plus, les trois magistrats du tribunal ne pouvaient cacher leur gÃ©ne quand des nullitÃ©s invraisemblables ont Ã©tÃ© soutenues Ã la barre et confirmÃ©es par des conclusions. Pour l'avocat que je suis, la relaxe des trois syndicalistes s'impose mais Ã la Guadeloupe, le droit s'applique suivant d'autres critÃ©res que ceux de MÃ©tropole. NÃ©anmoins, la nature des peines requises, aussi inadmissibles soient-elles, est en contradiction flagrante avec la prÃ©tendue gravitÃ© des faits reprochÃ©s qui auraient pu, a dÃ©clarÃ© le Procureur sans crainte de se ridiculiser, faire disparaÃ©tre le quart de Pointe Ã Pitre l'UGTG.

## **Les peines requises par le procureur.**

Le procureur a requis 6 mois de prison avec sursis Ã  l'encontre de Michel MADASSAMY et 12 mois avec sursis pour Gabriel BOURGUIGNON et Fred LOUISE. Le jugement sera rendu le 9 aoÛ »t prochain, en pleines vacances, comme si on cherchait Ã  Ã©viter la mobilisation !

Pourquoi ces contradictions ? Parce que le procÃ©s ne s'est pas dÃ©roulÃ© comme prÃ©vu en haut lieu. **Le huis clos avait Ã©tÃ© annoncÃ© pour que les turpitudes de la justice ne sortent pas du monde des juges et des policiers permettant ainsi de lourdes condamnations.** Cependant, le huis clos n'a pas Ã©tÃ© maintenu de sorte que le principe de la publicitÃ© des dÃ©bats a Ã©tÃ© respectÃ©, pour une fois autorisant les militants syndicalistes Ã  remplir la salle d'audience, comme il se doit.

## **DÃ©fense des droits dÃ©mocratiques.**

Le mercredi (prÃ©cÃ©dent le procÃ©s) 18 mai au matin a eu lieu une confÃ©rence de presse Ã  l'initiative de l'UGTG, avec son secrÃ©taire gÃ©nÃ©ral. La presse et les tÃ©lÃ©visions Ã©taient prÃ©sentes et en ont rendu compte. Mais l'UGTG n'y Ã©tait pas seule. Les secrÃ©taires des syndicats CGTG et Force ouvriÃ©res (organisations membres du LKP) y ont participÃ© et de nombreuses organisations du LKP avaient fait part de leur soutien. J'estime que ce soutien effectif a dÃ©terminant dans la faÃ§on dont s'est dÃ©roulÃ© le procÃ©s. Il est dÃ©terminant que le mouvement ouvrier et dÃ©mocratique fasse front, en Guadeloupe, en mÃ©tropole comme Ã  l'Ã©chelle internationale contre la rÃ©pression en Guadeloupe. Il agit non seulement des droits syndicaux, mais des droits dÃ©mocratiques en gÃ©nÃ©ral.

Lorsque le pouvoir d'Etat attaque aux avocats de l'UGTG comme il l'a fait Ã  l'encontre de Patrice TACITA et de Sarah ARISTIDE qui a Ã©tÃ© agressÃ©e physiquement par des gendarmes mobiles au Palais de justice de Basse Terre le 22 octobre 2010, c'est la dÃ©mocratie de ce pays qui est Ã©branlÃ©e. C'est pourquoi, nous avons intÃ©rÃ©t Ã  poursuivre notre campagne pour faire triompher les libertÃ©s dÃ©mocratiques comme je l'ai dÃ©clarÃ© le 6 juin 2011, lors du meeting contre la rÃ©pression organisÃ© par l'Entente internationale des travailleurs et des peuples dans la grande salle Ambroise CROIZAT de la Bourse du travail de Paris, oÃ¹ j'avais l'honneur de prendre la parole aux cÃ´tÃ©s d'Elie DOMOTA dans une salle comble. (Interview publiÃ©e dans le bulletin NÂ°82 du CICR de juin-juillet 2011).

## **RÃ©actions des avocats de Guadeloupe :**

**FÃ©lix RODES**, le Doyen des avocats GuadeloupÃ©ens a soulignÃ© que ce procÃ©s Ã©tait probablement Ã  « l'un des plus beaux combats » auxquels il ait pris part dans sa longue carriÃ©re en soulignant la vaillance du Peuple de Guadeloupe.

**Pour Brigitte RODES**, il agit de ne jamais baisser la garde contre l'injustice et le mÃ©pris!

**Pour Roland EZELIN**, ce soi-disant procÃ©s de **Michel MADASSAMY, Fred LOUISE et Gabriel BOURGUIGNON** Ã  « en rÃ©alitÃ© le procÃ©s du colonialisme franÃ§ais »!

**Pour Evita CHEVRY**, ce procÃ©s mettait Ã  nu toutes les faiblesses de l'Etat colonial franÃ§ais ; les mÃ©mes

que l'Euros"on retrouve dans les autres dossiers que les avocats ont eu à plaider auparavant : « arrogance des forces de l'Euros"ordre qui peuvent dire tout et son contraire en se disant que cela va passer, incapacité de la justice à pouvoir gérer un dossier tel que celui-ci car il y a la raison de l'Euros"État ».

Pour [Sarah ARISITDE](#), l'Euros"Etat français n'a pas voulu perdre la face. « Mais pour ne pas découvrir leur préfait, sous-préfet et juge de l'Euros"instruction, ils ont préféré à tirer ce procès sur deux jours »...

Pour [Patrice TACITA](#) l'Euros"Etat et ses juges s'étaient laissés convaincre que l'Euros"UGTG et le LKP étaient morts. En cela ils se sont lourdement trompés. Et de rappeler avec force que tant que le combat continuera, tant il y aura des procès... « Et même si certains colonisés sont tentés - face au système colonial - de se montrer "gentils", ou de faire le chien couchant, cela ne changera rien à l'Euros"affaire : ils récolteront toujours leur coup de pied aux fesses »...

Pour [Maitre René FALLA](#), « unis, solidaires, nous sommes forts » et de revenir sur la symbolique du mois de Mai : mai 1802, le [sacrifice de DELGRES à Matouba](#) ; 20 mai 1802 : [établissement de l'Euros#8482;esclavage en Guadeloupe](#) ; 27 mai 1967 : les [massacres de Pointe-à-Pitre commis par les gendarmes et l'Euros#8482;armée française](#) ; [27 mai 2001](#)

## En conclusion

Un faux dossier monté à partir de l'Euros"un mensonge de l'Euros#8482;État que la justice coloniale, aidée de quelques journalistes - a organisé pour tenter de discréditer et diaboliser l'Euros"UGTG.

**Pa Manny Sendikalis !**

**NON NOU PÀ0KÀ0 FÀÆ DÀÆYÀÆ, NOU SÀ0 PITIT A KONBATAN !!**

**NON ÆEuros LA RÀ0PRESSION ÆEuros" SENDIKALIS PA KRIMINÆEL !**

P-Æ -P, le 01/08/11

Konsej Sendikal UGTG